

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF (en millers de dirhams)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service		
des chéques postaux	129	108
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	303	304
. A vue		
. A terme	303	304
3.Créances sur la clientèle	20 679	53 782
. Crédits à la consommation	232	388
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	2 269	2 423
. Autres crédits	18 178	50 970
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	181 537	81 194
7.Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	17 534	17 534
9.Créances subordonnées		
10.lmmobilisations données en crédit-bail et en location	11 616 846	11 744 139
11.lmmobilisations incorporelles	3 024	1 942
12.Immobilisations corporelles	55 326	143 046

PASSIF (en millers de dirhams)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 254 397	6 354 80
. A vue	864 571	588 99
. A terme	6 389 825	5 765 80
3.Dépôts de la clientèle	102 796	97 10
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	102 796	97 10
4.Titres de créance émis	3 017 021	4 077 88
. Titres de créance négociables	3 017 021	4 077 88
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	366 281	435 29
6.Provisions pour risques et charges	176 267	155 87
7.Provisions réglementées		
8.Subvent°, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées		
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	415 158	415 15
12.Capital	138 418	138 41
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	325 989	303 27
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	99 051	64 24
Total du Passif	11 895 378	12 042 04

MAGHREBAIL _

Avec la LEASEBOX, tout devient simplement évident

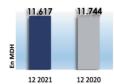




COMMUNICATION FINANCIERE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 11 Mars 2022 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2021 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et BDO AUDIT TAX ADVISORY.

immobiliers.



Avec un encours net comptable de 11.617 MDHS, Maghrebail affiche une part de marché de 23.86% à fin Décembre 2021. Cet encours se répartit en 57% d'équipements et 43% de biens

La production de Maghrebail ressort à 3.397 MDHS en augmentation de 64,56% contre une augmentation de 28,75% enregistrée au niveau du secteur de leasing

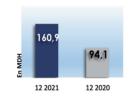
PRODUIT NET



Le chiffre d'affaires de l'année 2021 marque une hausse de 4,5% et s'établit à 3.661 millions de dirhams hors taxes. Sur la même période, le produit net atteint 363,1 millions dirhams en diminution de 7,5% par rapport à fin décembre 2020.

Par ailleurs, les Charges générales d'exploitation ressortent à 88,1 millions de dirhams après 86,3 millions de dirhams un an plus tôt.

DOTATIONS AUX PROVISIONS DES CREANCES EN SOUFFRANCES



Au titre de l'exercice 2021, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 160,9 millions de dirhams contre 94,1 millions de dirhams une année auparavant. Cette augmentation de provisions est liée aux effets induits par la pandémie. Ces effets devraient être résorbés ultérieurement comme semblent le confirmer les indices positifs du 1 er trimestre

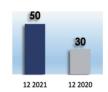
Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 89,78% au titre de l'exercice 2021 après 86,98%

RESULTAT NET



Maghrebail ressort avec un résultat net de 99,051 millions de dirhams en augmentation de 54,2% par rapport à fin décembre

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES



Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action.

HORS BILAN (en millers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	673 303	626 405
1.Engag. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés	9 170	8 002
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	664 133	618 403
3.Engag. de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 148 900	1 215 769
	1110000	. 2.0 . 00
7.Engag. de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engag. de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 148 900	1 215 769
9.Engag.de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGE (en millers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
I.PRODUITS D'EXPLOITATION	3 790 535	3 645 920
1.Intérêts et produits assimilés sur opérat° avec les établissements de crédit		
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	323	502
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	1 142	1 142
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 786 772	3 642 255
6.Commissions sur prestations de service	742	567
7.Autres produits	1 556	1 454
II.CHARGES D'EXPLOITATION	3 427 394	3 253 449
8.Intérêts et charges assimilées sur opérat° avec les établissements de crédit	231 311	228 559
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	103 047	141 360
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail	3 089 154	2 878 289
12.Autres charges bancaires	3 882	5 241
III.PRODUIT NET	363 141	392 472
13.Produits d'exploitation non bancaire	4 574	5 961
14.Charges d'exploitation non bancaire	1 660	1 934
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	88 051	86 310
15.Charges de personnel	38 556	38 152
16.Impôts et taxes	1 860	1 869
17.Charges externes	40 730	38 047
18.Autres charges générales d'exploitation	2 166	3 492
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et	4 739	4 750

V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	233 562	265 494
20.Dotations aux provisions pour créances en souffrance	179 508	222 318
21.Pertes sur créances irrécouvrables	287	4 801
22.Autres dotations aux provisions	53 767	38 375
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	128 899	70 549
23.Reprises de provisions pour créances en souffrance	95 524	70 549
24.Récupérations sur créances amorties		
25.Autres reprises de provisions	33 375	
VII.RESULTAT COURANT	173 342	115 245
26.Produits non courants	18 412	744
27. Charges non courantes	16 044	14 433
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	175 709	101 557
28.Impôts sur les résultats	76 658	37 315
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	99 051	64 241
TOTAL PRODUITS	3 942 420	3 723 175
TOTAL CHARGES	3 843 369	3 658 934
RESULTAT NET	99 051	64 241

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





Aux Actionnaires de la société MAGHREBAIL S.A. 45, Boulevard Moulay Youssel

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 978.616.017,91 MAD dont un bénéfice net de 99.051.072,95 MAD. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 11 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandèmie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date. éléments disponibles à cette date

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous Nous avons effectue notre audit seion les Normes de la Profession au maroc. Les responsabilités du incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder patre origine ("audit

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'averent incapables de faire face à leurs engage financiers. MAGHREBAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/6/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en mailère d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2021, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, MAGHREBAIL a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2021, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 11.617, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.356.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment

- e a : Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ; Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance. Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que cellesci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation, seuf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Marco permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une frault de la thus élable que cellu d'une grouppité production de la cellule d'une propriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude par cellule d'une propriée productive productive de la cellule d'une propriée productive productive de la cellule d'une propriée productive productive de la cellule d'une productive productive productive de la cellule d'une productive productive productive de la cellule d'une productive productive productive de la cellule de la cellule d'une productive productive productive de la cellule de la cellule d'une productive productive de la cellule d'une productive productive productive productive de la cellule d'une productive productiv d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le

- d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la trauce peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne; nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société; nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière; nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse su sujet de cette incertitude, us ices informations fournies dans les états de synthèse. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évênements ou situations future pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation; nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et évênements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON IDARGE SWANT THORNTON Membra/Reseau Grant Thornton Intermational 7 Bd. Driss Sigoui - Casabianca 81: 05 72 54 48 09 - Fax: 05 22 29 66 70 Faïcal MEKOUAR

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

Moutai CHAOUKI

